DEC120760DRH LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,

VU le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),

VU le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux fonctionnaires des Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques,

VU le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires du CNRS,

VU le décret du 21 janvier 2010 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique- Alain FUCHS

VU l'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du CNRS,

DECIDE

Article 1^{er}:

sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire n° 3 compétente à l'égard des ingénieurs de recherche :

Monsieur Alain FUCHS Président du CNRS,

Madame Christine d'ARGOUGES Déléguée Régionale

Monsieur Christophe GEOURJON Ingénieur de recherche hors classe

Madame Catherine LANDESMAN

Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Pascal PUJET Ingénieur de recherche hors classe

Madame Marie-Alice FOUJOLS Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Yves FENECH Ingénieur de recherche de première classe

Madame Clarisse DAVID
Ingénieur de recherche de première classe

Article 2:

sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire n° 3 compétente à l'égard des ingénieurs de recherche :

Monsieur Frédéric CHAUTARD Ingénieur de recherche de première classe

Monsieur Christian GANIBAL Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Pierre GUIBERT Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Olivier PORTE Ingénieur de recherche de première classe

Madame Katy TRECA DE KERDAY Ingénieur de recherche hors classe

Madame Catherine BALLADUR Ingénieur de recherche de première classe

Madame Martine DAMONNEVILLE Ingénieur de recherche hors classe

Monsieur Patrick MOUNAUD Délégué régional

Article 3:	Le Président du Centre national de la recherche scientifique est chargé de 'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du CNRS.	
		Fait à Paris, le 16 janvier 2012
		ALAIN FUCHS